



18 SEP. 2017

L'honorable Kevin Sorenson, C.P., député
Président
Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 109 du *Règlement de la Chambre des communes*, au nom du gouvernement du Canada, je suis heureux de répondre au *Rapport 3, La préparation des détenus autochtones à la mise en liberté – Service correctionnel du Canada, des Rapports de l'automne 2016 du Vérificateur général du Canada* du Comité permanent des comptes publics qui a été déposé le 15 mai 2017.

Les populations autochtones du Canada ont subi les conséquences cumulatives du traumatisme intergénérationnel qui ont mené, dans bien des cas, à l'incarcération ainsi qu'à la perte de proches et de liens avec la collectivité. Ces conséquences se manifestent toujours dans la représentation disproportionnée et la hausse annuelle du nombre d'Autochtones dans les établissements correctionnels. Le gouvernement est déterminé à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour régler ce problème de longue date. Le Rapport et les recommandations du Vérificateur général du Canada sur la façon dont le Service correctionnel du Canada prépare les détenus autochtones à la mise en liberté et les recommandations du Comité permanent des comptes publics ont fait ressortir le besoin urgent de renouveler l'engagement collectif visant à améliorer les résultats de la réinsertion sociale chez les délinquants autochtones.

Comme vous le savez, le gouvernement a accepté toutes les recommandations du vérificateur général, et le Service correctionnel du Canada a élaboré un plan d'action de la gestion afin de donner suite à toutes ces recommandations. À mesure que ces plans d'action seront mis en œuvre, je veillerai à ce que le Service correctionnel du Canada soit tenu responsable des résultats à réaliser au nom du gouvernement, et de la reddition de comptes auprès des Canadiens relativement à ces résultats. Par conséquent, j'accepte les huit recommandations à l'intention du gouvernement soumises dans votre rapport du 15 mai 2017.

Comme le premier ministre l'a dit à maintes reprises, ce sera notre responsabilité collective de s'assurer que nous tenons nos promesses et que nous offrons des résultats concrets aux Canadiens. Votre rapport constitue une contribution précieuse à ce travail, à mesure que le gouvernement renouvelle sa relation de nation à nation avec les peuples autochtones qui est fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.



L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile